

MADAME FLEUR, OUVRIÈRE ENDURANTE⁽¹⁾

Bernadette BERNERON

.....
1- Ce texte a été publié dans l'ouvrage *La production du vivre- Travail, genre et subalternités*, Hermann, 2021, 312 pp

Médecin du travail depuis plus de trente ans j'ai rencontré et je rencontre encore aujourd'hui de nombreuses ouvrières d'usine ployant sous la pression des cadences imposées ou « qu'elles s'imposent » par une mise en compétition organisée dans des postes de fabrication, de conditionnement, ouvrières malmenées dans leur corps par le travail. Ce sont des ouvrières silencieuses et on ne parle plus de l'atteinte des corps de ce monde ouvrier comme si cet univers faisait partie du passé.

Avec un tel système d'invisibilité, personne ne sait ce qui s'y passe. Pourtant je peux témoigner de la présence des femmes ouvrières dans les usines petites et grandes, de leur place modeste, discrète en production où elles exercent des métiers réservés aux femmes. Ces métiers nécessitent patience, habileté, rapidité, et on considère généralement que les hommes s'en acquitteraient avec difficulté. La sociologie du travail nous a appris que les savoir-faire requis sont disqualifiés comme autant de qualités féminines jugées « innées ».

Les femmes trouvent ainsi une place dans l'atelier lorsque la technique, la mécanisation permettent de réaliser les tâches les plus dures, les plus physiques, leur libérant ainsi un poste dévalué dont les gestes répétitifs sont souvent la première contrainte qui interpelle la médecin du travail.

L'histoire de cette ouvrière, je l'ai recueillie au cours d'une consultation unique, longue, dont je suis sortie bousculée avec un vécu d'impuissance dans ma mission, celle « d'éviter toute altération de l'état de santé des salariés du fait du travail ».

Madame Fleur travaille depuis dix-sept ans dans une entreprise de 19 salariés, sans représentant du personnel. Il s'agit d'une entreprise familiale dont le patron est dans une position de pouvoir liée à sa fonction qu'il interprète comme la permission de n'avoir pas à prendre de précautions avec les hommes et les femmes qu'il dirige. Cela fait seulement quatre années que l'équipe médicale – entièrement féminine – a pu pénétrer à force de persuasion et d'intelligence rusée dans cette entreprise aux contraintes et risques multiples, et où les femmes sont minoritaires.

Les conditions de travail y sont – ont toujours été – pénibles : la température est sensiblement celle de l'extérieur à tel point que la matière utilisée prend trop vite en été et qu'il faut la chauffer en hiver rendant le travail plus difficile. Il n'y a pas d'aspiration ou si peu ; les poussières, les vapeurs des solvants et celles d'autres produits irritent yeux et gorge des visiteurs et leur odeur imprègne les vêtements, les cheveux. Pourtant, le contact avec tous ces produits dangereux n'entraîne aucune autre remarque que « *Ah ça ne doit pas être bien bon pour la santé !* » ; sans doute parce que les salariés s'habituent aux odeurs et qu'ils sont aussi pris dans un déni du risque pour pouvoir tenir au travail car ce travail est essentiel dans un contexte local de pénurie d'emploi.

Comment penser un travail qui vous tue à petit feu ? D'autant plus qu'au risque chimique s'ajoutent dans cette entreprise peu mécanisée la pénibilité physique et son cortège de postures contraignantes, de gestes répétitifs et de manutentions qui impriment leurs traces dans des corps qui taisent leur douleur ou qui l'expriment... comme c'est le cas chez les hommes. Sur

les quatorze ouvriers et ouvrières ayant tous plus de quinze ans d'ancienneté et âgés de plus de 50 ans pour la majorité, ils sont dix hommes. Ce sont eux que je vois perclus de douleurs, eux pour qui j'ai réalisé trois certificats de maladie professionnelle et fait aussi trois inaptitudes privant ainsi ces salariés de leur travail car il n'y a aucun aménagement possible pour ce patron « omnipotent », renvoyant ainsi au médecin du travail un sentiment d'impuissance et de solitude.

Elles, ce sont quatre ouvrières sans histoire que je ne connais pas, ayant toutes plus de 50 ans comme Madame Fleur. Elles réalisent un travail de patience, méticuleux, répétitif, le visage en contact avec les vapeurs.

Pourquoi les hommes tombent-ils malades et le font-ils savoir en déclarant des maladies professionnelles ou en quittant l'entreprise par l'inaptitude ? Pourquoi ces femmes restent-elles silencieuses alors qu'ils et elles sont tous dans la même galère, soumises aux mêmes conditions de travail ? Les femmes seraient-elles plus résistantes ? Les informations recueillies dans le dossier médical des salariées peuvent elles nous éclairer ? Deux des collègues de Madame Fleur, à la fermeture de leur entreprise, lui ont apporté un marché « *On est venu nous chercher* » disent-elles, ainsi que leur savoir-faire et elles en sont fières. On ne leur dit rien, elles sont autonomes et respectées pour leurs compétences. Mais le statut n'explique pas tout. C'est à la compréhension du médecin du travail que s'offrent les phrases des salariées saisies au vol et notées au cours des entretiens cliniques, qui traduisent un discours sur leur endurance. « *On sait compenser ses petites tares !* » dit l'une qui a une tendinite du coude et un syndrome du canal carpien ; « *On ne s'écoute pas* » dit une autre qui a perdu de la force dans sa main. « *J'ai eu une tendinite du coude ; c'est passé ; là j'ai une tendinite du poignet, vous voyez mais je travaille, et puis je suis droitière et c'est à gauche, alors !* »

Cette opposition énigmatique, que met en évidence la clinique médicale dans cette usine, entre une plainte possible pour les hommes, mais qui semble réprimée pour les femmes, va à l'encontre de ce que l'on pense généralement sur les femmes qui parleraient plus facilement de leur vulnérabilité. Ici, ce discours féminin d'endurance semble agir comme une stratégie collective de défense. Toutes les femmes ne font pas le même travail, et les ouvrières, justement, ont peut-être la vie trop dure pour se plaindre. L'une des pistes pour comprendre cette endurance est peut-être à rechercher dans l'articulation entre le travail salarié et la vie familiale. Celle-ci comporte son lot de travail domestique, et à la double tâche s'ajoute parfois des violences tenues secrètes. C'est ce que suggère l'histoire de

Madame Fleur que je rencontre « en urgence » à la demande d'un employeur affolé par sa menace de s'immoler dans l'atelier. Le patron m'explique par courrier et de vive voix que suite aux remontrances qu'il a faites à l'équipe pour un travail non réalisé, Madame Fleur, personne qui selon le patron a « *toujours été très fragile* », a voulu, dans un « *état d'hystérie complet, s'asperger avec un produit inflammable et se mettre le feu* » mettant ainsi en danger la vie des collaborateurs et celle de l'entreprise. Les barrières défensives du patron construites sur un déni des conditions de travail dangereuses s'effondrent face à la crise de Madame Fleur qui le renvoie à la dangerosité des produits chimiques présents dans l'usine, ce qui l'effraie.

Madame Fleur est depuis longtemps affectée par la façon dont le patron s'adresse à elle – « *Il parle mal, il crie, il m'humilie comme si j'étais bête* » - mais là elle est révoltée, atteinte dans son engagement dans son travail lorsqu'il lui fait des reproches en hurlant devant les collègues à propos d'un geste qu'elle n'a jamais appris à faire, car c'est le travail des hommes, déniait ainsi toutes ses compétences. Et la violence des propos du patron vient résonner en elle, faisant écho aux violences intradomestiques, aux viols subis pendant des années : « *C'était affreux, mon mari me violentait, je voyais le carrelage et je comptais les carreaux quand il était sur moi. Je sortais de moi. J'ai des tocs, je compte tout le temps les carreaux.* »

Ainsi l'endurance de Madame Fleur est-elle mobilisée pour tenir au travail et chez elle. D'une part, dans sa vie privée, elle tient pour conserver ce qu'elle a acquis par son travail, sa maison qu'elle ne veut pas abandonner à son conjoint en quittant le domicile ; d'autre part dans sa vie professionnelle, elle tient dans ce travail qui lui donne la force de rester debout. « *Vous savez, je l'aime mon boulot et plus jeune je voulais faire de la poterie, ce n'est pas pareil mais quand même...* » Dans la précision des gestes requis par son activité, dans le rapport avec la matière à travailler, elle a ainsi trouvé des éléments de sublimation dans le travail qui, en dépit de sa pénibilité, lui sauvait la vie.

Le patron aurait porté atteinte à quelque chose qui touche à sa qualité et à sa capacité professionnelle. Elle se révolte donc individuellement, immédiatement et violemment. Dans cet instant, les sphères privée et professionnelle jusqu'alors séparées tout à coup s'intriquent ; le clivage entre les deux s'effondre lorsque le comportement violent du patron la renvoie à celui de son conjoint. Et ça explose. Elle ne veut plus se laisser faire. La description du comptage des petits carreaux pendant le viol montre clairement comment les violences conjugales ont été endurées mais pas acceptées

(en référence au texte de Nicole-Claude Mathieu : *Quand céder n'est pas consentir*).

Malgré des conditions de travail pénibles et risquées pour la santé, c'est bien ce travail, si précieux dans un contexte de peur du chômage qui permet à cette ouvrière de résister.

Dans cette consultation pour le travail, consultation violente au regard de ce qu'en dit et en écrit le patron car il s'agit d'une salariée qui suite à une remontrance veut s'immoler, la violence dans le privé fait brutalement effraction à un endroit où elle n'était pas attendue. J'ai eu besoin d'en débattre collectivement avec des collègues pour comprendre que l'émotion, le bouleverse-

ment ressentis étaient normaux face à l'inattendu, le récit d'une violence, d'une humiliation au travail à laquelle répond la salariée dans le langage inarticulé de l'agir, qui remplace la difficulté de dire la violence, parce que la violence au travail résonne soudain avec la violence du récit des viols.

Impuissante à changer les conditions de travail dans beaucoup de petites entreprises, j'ai sans doute, dans cette situation conflictuelle et violente, permis à la salariée de faire elle-même son interprétation et j'ai « fermement » tranquilisé l'employeur, avec l'accord de Madame Fleur, en le rassurant sur son état de santé et en lui suggérant d'avoir un discours plus tempéré et moins impulsif à l'avenir.